

# ASSISES DE L'EEDD EN PYRENEES-ATLANTIQUES MAIRIE D'ORTHEZ Jeudi 4 juin 2009

# Synthèses d'ateliers

## Sommaire

Formation en Education nationale et Environnement et au développement durable	p.2
Démarches durables en accueils collectifs de loisirs	p.3
Activités Physiques de Pleine Nature et EEDD	p.4
Collectivités locales et Education à l'Environnement et au développement durable	p.5
Enseignement scolaire et EEDD	p.6
Enseignement agricole et EEDD	p.7



### Formation en Education nationale et Environnement et au développement durable

**Animateur**: Jacques LACHAMBRE, Education Environnement **Rapporteur**: Marie-Pierre RIOTON, Formatrice consultante

### Synthèse des besoins exprimés en lien avec la thématique :

• Des lieux ressources en E. E. D. D., de lieux relais, d'espaces de paroles et d'échanges de pratiques, de concertation...

Besoins que ces lieux soient bien identifiés

Besoin d'accompagnement de porteurs de projets.

- **2** Des formations courtes, dans le cadre de la formation continue des enseignants, dont le contenu intègrerait :
  - La méthodologie de projets en E. E. D. D. avec un accompagnement à la mise en œuvre concrète de ceux-ci,
  - Apprendre à « faire ensemble », intégrant non seulement des enseignants de différentes disciplines, mais aussi, chef d'établissement et personnel ATOS (cuisinier, personnels d'entretien...).
- **3** Une filière de formations professionnelles répondant aux nouveaux métiers « d'éducateurs à l'environnement », avec des notions sur l'évaluation et la connaissance des publics.
- Plus d'information et d'actions de sensibilisation au sein de communautés éducatives.
- Une vision ouverte et globale de l'E. E. D. D., intégrant la dimension culturelle et historique, des notions d'écologie humaine.

### Propositions et avis exprimés, mais non en lien direct avec le thème de l'atelier formation :

- La difficulté de passer du ponctuel / anecdotique à des projets plus durables. Effet pervers des événementiels qui donne le sentiment de faire quelque chose pour l'E. E. D. D., alors que c'est souvent sans lendemain.
- 2 Le manque de lisibilité du concept de Développement Durable, besoin de cadrage, de définitions, afin que n'importe qui ne se targue pas de cette notion. Manque de critères.
- **3** La nécessité de plus de cohérence entre le dire et le faire, en particulier chez les institutions concernées par l'E. E. D. D. (fonction d'exemplarité).
- Revaloriser le savoir-faire simple de la « main » et les savoir-faire avec les moyens du bord.
- **6** Besoins de financement, en particulier pour le transport, lors des sorties de terrain.



### Démarches durables en accueils collectifs de loisirs

**Animateur :** Pantxoa ACHIARY, DDJS 64 **Rapporteur :** Julie CHARLES, Graine Aquitaine

Les participants étaient très heureux de se retrouver pour échanger leurs pratiques, leurs difficultés, leurs engagements. On ressent un réel besoin de mutualiser et d'échanger.

Un manque de cohérence est pointé entre les objectifs politiques annoncés et les moyens de mise en oeuvre accordés sur le terrain (dans les centres d'accueil). Il est nécessaire d'avoir une certaine **cohérence** également entre les différents lieux de vie des jeunes (école, vacances, loisirs, milieu familial...). Un paradoxe est souligné entre le désir d'avoir une approche environnementale dans le projet éducatif et une réglementation pas toujours adaptée aux nouvelles préoccupations: ce point a été souligné notamment sur la question de la restauration (en exemple: un jardin potager a été réalisé avec les enfants mais la réglementation ne permet pas de manger la production du jardin au centre d'accueil). Des projets peuvent être totalement abandonnés pour des raisons de réglementation, d'hygiène, de sécurité qui semblent pour le moment inadaptés aux contraintes environnementales. Cependant, une certaine évolution est possible (aujourd'hui l'eau de pluie récupérée peut être utilisée pour les toilettes).

Un réel besoin de former les animateurs mais aussi les responsables, les cuisiniers... apparaît. La DDJS a pour objectif actuellement d'intégrer l'éducation à l'environnement dans les formations qu'elle propose. Un manque de **formation** et un manque d'accès à des connaissances précises semblent bloquer les animateurs dans la mise en oeuvre de projet d'éducation à l'environnement. On ressent une réelle difficulté à trouver la bonne information et d'identifier des relais: le groupe propose de réfléchir à une structuration et à une meilleur lisibilité de l'information.

Les pratiques semblent aller vers un accompagnement de l'enfant vers une responsabilisation en le rendant acteur du projet. Le développement durable doit être au coeur du projet éducatif. Le fonctionnement même du centre d'accueil suscite des actes pédagogiques (la restauration: intégration de produits bio, la consommation en énergie des bâtiments...). Une réelle réflexion sur la conception du bâtiment est évoquée notamment avec le directeur d'un centre d'accueil éco construit, éco conçu. L'enfant est parfois déconnecté de la nature et la question est de savoir comment le reconnecter : consommer la nature (comme des activités d'accro branche où l'arbre devient « simple pylône ») ou s'imprégner de la nature. Il en ressort que l'activité peut être un vecteur qui reconnecte l'enfant à la nature.

Des partenariats sont souhaités avec les associations d'éducation à l'environnement.



### Activités Physiques de Pleine Nature et EEDD

**Animateur :** Benoît MOREL, Béarn Initiative Environnement (BIE) **Rapporteur :** Yvan BOYE, Béarn Initiative Environnement (BIE)

Problématique de départ : Quels sont les freins à concilier APPN et EEDD ?

1. La difficulté pour les acteurs de se situer entre la confidentialité et l'ouverture à un plus grand nombre d'un site avec un potentiel environnemental et éducatif important.

La confidentialité de certains sites peut garantir la préservation de sa richesse mais entraîne une sanctuarisation ou une surprotection, et donc un accès limité.

L'ouverture d'un site au plus grand nombre permet de mettre en valeur sa richesse intrinsèque mais engendre un impact plus important et donc préjudiciable à l'existence du site. Quel **équilibre** trouver pour concilier ces deux points ?

2. La difficulté à mettre en place certaines actions par manque de moyens et d'outils ou tout simplement de formation à l'utilisation de ces outils.

Il faut utiliser l'**outil** comme moyen et non comme finalité, utiliser le sport comme support, comme moyen de déplacement idéal (impact limité) pour accéder à certains sites.

Egalement, il faut connaître les formations disponibles, individuellement ou collectivement, afin de faire évoluer les comportements des encadrants et des pratiquants

Enfin, il s'agit de proposer des formations par zone géographique, par milieux. Exemple : une formation « rivière » qui allie la connaissance de ce milieu et les compétences pour exercer les activités physiques associées (Raft, canoë, pêche...) / une formation « littoral », « moyenne montagne »...

3. La difficulté de financer des actions qui touchent à la fois le domaine sportif et le domaine environnemental.

La sectorisation des partenaires ou des finances au sein même des collectivités territoriales ne permet pas de porter le projet dans son ensemble.

Le **décloisonnement** (ou regroupement) de certains services ou la présence d'intermédiaires compétents à la fois sur le domaine de l'environnement et du sport permettrait un fonctionnement plus efficace.

### Des propositions sont faites :

- La **mise en réseau** des acteurs (associatifs) sportifs et environnementaux qui proposent des actions d'EEDD et APPN. Mais attention à la multiplication des réseaux !!!
- Les collectivités pourraient désigner en interne une personne référente sur ces domaines (démarche d'Agenda 21)
- 4. La difficulté de situer les actions menées en fonction des règles spécifiques à chaque domaine.

L'existence de labels et chartes sport/environnement dans chaque discipline est difficilement conciliable avec les différents utilisateurs d'un même site.

Une charte ou un label national ne prendrait pas en compte les spécificités de la pratique et du site. Des propositions :

- Adapter une règle de bonne conduite spécifique au site prenant en compte les différentes disciplines sportives concernées et la diversité des publics.
- Pouvoir échanger sur des bilans, des retours d'expériences d'initiatives concluantes. Proposer des rencontres régulières sur cette thématique.
- La possibilité de disposer d'outils de communication communs. Par exemple, un site Internet APPN et EEDD permettant de mutualiser les expériences et les initiatives.



### Collectivités locales et Education à l'Environnement et au développement durable

Animateur: François ESNAULT, Conseil Général 64

Rapporteurs: François ESNAULT, Conseil Général 64 et Matthieu LE ROUX, Conseil Régional d'Aquitaine

Etant entendu que l'EEDD a pour finalité d'améliorer notre environnement, il est légitime de se questionner sur les grands enjeux à venir, dans les Pyrénées-Atlantiques. Que risque-t-on de perdre si l'on ne fait rien à l'horizon 10 ans ? L'amélioration de la qualité de l'eau a émergé très vite dans les débats. Ce département présente le paradoxe d'être plutôt bien doté quantitativement en eau mais de connaître des dégradations en lien avec les activités humaines (assainissement notamment). Le risque est de voir 1/3 des plages fermées, par décisions administratives au regard de la directive eau de baignade, à l'horizon 2015 si rien n'est fait. L'autre enjeu environnemental de ce département est l'étalement urbain qui est le modèle de développement depuis l'après-guerre. On hérite aujourd'hui, dans ce contexte changeant (augmentation du prix des carburants, crise économique, règlements sur l'environnement plus restrictifs...), de problèmes qu'il faut traiter collectivement comme les déplacements, émissions de gaz à effet de serre, assainissement (encore et toujours)... D'autres enjeux sont aussi apparus : la perte des sols, les risques majeurs (tremblements de terre). Ces pistes pédagogiques seront à explorer à l'avenir.

A l'inverse, des problématiques comme l'érosion de la biodiversité, des habitats naturels n'ont pas du tout été abordés. Il en est de même de la question des déchets alors que les enjeux sont très clairement posés dans le cadre du plan départemental des déchets. On peut donc légitimement se poser la question du niveau d'information d'acteurs, pourtant parti prenante, sur les questions environnementales.

La question de l'accès à une information claire, pertinente, dénuée de parti pris, a longuement été débattue.

### A propos de la relation entre collectivités et associations, ressortent les points suivants :

- L'argent. C'est le nerf de la guerre. Si l'EEDD a longtemps été portée par le bénévolat, les années 90 et 2000 ont été marquées, elles, par une **professionnalisation** des acteurs. Aujourd'hui, il n'est pas rare d'avoir des structures ayant 10 salariés! Ce changement d'état d'esprit s'est soldé par la nécessaire consolidation financière des structures et donc un recours aux subventions publiques. Dans le même temps, l'état a longtemps été un partenaire financier privilégié dans ce domaine notamment au travers de crédits « Jeunesse et Sports » ainsi que « Education nationale ». Il est aujourd'hui supplanté par les collectivités, ce qui rend la relation entre les collectivités et le tissu associatif parfois sensible. Il semble toutefois que les associations n'aient pas ou peu de lisibilité concernant les crédits européens (FEDER, axe 3.2.2, convention de massif pyrénéen, INTERREG IV A) alors que de gros efforts ont été consentis au cours de la période 2007-2013. D'aucuns ont considéré que l'argent n'était pas le problème mais qu'il fallait plutôt s'interroger sur la volonté et l'engagement politique.
- Le formalisme. Les collectivités recourent de plus en plus aux marchés publics lorsqu'elles expriment un besoin éducatif. Autrefois, un même projet donnait lieu à la reconnaissance d'un partenaire et à la signature d'une convention. Les associations sont aujourd'hui obligées de répondre à des appels d'offres, ce qui d'une part suppose une certaine technicité et d'autre part, fausse la relation. L'association n'est plus considérée comme un partenaire mais comme une entreprise prestataire de service.

Sur la question de l'**évaluation** des actions éducatives, on observe, aujourd'hui, un réel impact sur les **publics**: par exemple, malgré une augmentation de la population, les quantités d'eau consommée diminuent. Les ordures ménagères produites par les ménages ont été réduites de 8% entre 2002 et 2006. A propos de la connaissance du milieu, les enfants connaissent maintenant, le nom de leur rivière (ex: les Nives) et ont plus conscience de faire partie d'un bassin versant. Ce sont là des signes qui révèlent que les actions d'éducation à l'environnement fonctionnent mais cette évaluation ne peut s'effectuer qu'à moyen terme (5 à 10 ans). L'exemplarité est évoquée: les adultes ainsi que les acteurs EEDD doivent montrer l'exemple avant de cibler le jeune public.

### **Enseignement scolaire et EEDD**

**Animateur :** Pascal CLERC, CPIE Littoral Basque **Rapporteur :** Marie TERRE, CREST Oloron

### **Environnement et Développement Durable**

Les participants se sont questionnés sur la difficulté à faire prendre conscience aux élèves des enjeux de cette problématique si distante de leur quotidien et de leurs pratiques, le paysage médiatique montrant d'évidentes contradictions. Comment ne pas entrer dans la culpabilité mais plutôt former le citoyen ? Les programmes de l'Education Nationale réaffirment la poursuite et la généralisation de l'EDD en tant qu'enseignement transdisciplinaire pour répondre aux enjeux de la société. Cependant, les enseignants notent un manque d'accompagnement des pratiques qui reposent pour l'instant uniquement sur des énergies et volontés individuelles, avec un manque de temps et de financement évident et une gestion du personnel qui handicape la mise en place de projets.

Pour une meilleure cohérence des projets : accompagnement des pratiques, formation, élargissement dans la pluridisciplinarité, création de passerelles entre développement durable et patrimoine culturel, possibilité d'intégrer l'élève à des projets réalisables au regard du contexte local (financements, volontés des municipalités...).

### **Formation**

Les participants dénoncent une absence de formation initiale et professionnelle ainsi qu'un manque de cohérence et de communication : les initiatives semblent pour une part déjà présentes mais peu diffusées, certains partenaires possibles ne savent pas comment et dans quel cadre organiser ces formations.

Il est demandé plus de formations, une coordination de la formation à l'EDD, une meilleure communication, des référents sur le terrain.

### **Partenaires**

Il semble que les partenaires soient mal identifiés par les enseignants. Instaurer des partenariats, des réseaux pour mettre en place plus facilement des projets de terrain s'avère indispensable. Pourquoi ne pas s'inspirer des démarches fonctionnant déjà dans d'autres lieux ?

Il faut avoir une meilleure lisibilité des partenaires et développer les partenariats avec les communes.

### **Financement**

Il est constaté une baisse des financements de l'EN alors que la demande des enseignants croît. Les enseignants désireraient identifier les partenaires possibles : collectivités territoriales ? Organismes privés ? Les pistes d'évolution vont aussi vers une recherche de travail sur l'environnement proche pour réduire le coût des transports. Il faut recentrer les projets pédagogiques sur l'EDD en les faisant entrer dans les projets d'écoles (création d'Agenda 21).



### **Enseignement agricole et EEDD**

Animateur: Philippe INARRA, CPIE Pays Basque

Rapporteurs: Gwénaëlle LEPAGE, Lycée Agricole d'Orthez et Anne TROQUART, Graine Aquitaine

Le **développement durable** est une notion transversale dans les référentiels des formations agricoles. Mais c'est également une notion complexe, difficile à faire passer sans être perçu comme militant d'une cause ou culpabilisant, d'où l'importance d'une approche pédagogique de cette notion. Selon que l'on se trouve dans une filière de production ou une filière d'aménagement, l'EEDD est donc abordée différemment, adaptée au public.

Cette notion est à intégrer sur le long terme par le public, qui peut changer de comportement, pas nécessairement immédiatement, mais plus tard dans sa vie d'adulte.

Un **besoin de formation**, d'échanges de pratiques concrètes est affirmé, bien au-delà des aspects théoriques du développement durable. Souvent l'offre de formation est mal connue ou non pertinente dans la chronologie de l'année scolaire. Le temps semble manquer pour mettre en œuvre des actions. Ce besoin de formation concerne autant les enseignants que les agents des lycées.

En termes d'**outils**, il s'agit de favoriser les pratiques de terrain pour comprendre et faire vivre l'EEDD à travers :

- les intervenants extérieurs, les professionnels, les associations
- les périodes de stages collectives ou individuelles
- l'autonomie des équipes pédagogique pour monter les projets

Dans le **public** scolaire agricole, on est confronté à des publics hétérogènes : un public rural, de « culture agricole », et un public plus « citadin », sensible à la terre et à l'environnement, mais sans connaissance de la technique. La difficulté consiste à s'adapter à ces deux perceptions. Le public enseignant est plus ou moins facile à toucher, selon la génération à laquelle il appartient. Des formations sont proposées, sur la base du volontariat. Les contraintes de temps sont évoquées comme frein à la sensibilisation de ce public même si on sent également que les volontés ne sont pas toutes identiques.

Un **réseau de partenaires** existe déjà car la pédagogie en enseignement agricole encourage les sorties, les voyages d'étude et le terrain mais ce réseau mérite d'être étoffé : de nombreux partenaires potentiels du territoire sont encore méconnus.

L'enseignement agricole semble oublié des actions de sensibilisation et de communication autour de l'EEDD, alors que considéré comme secteur proche du domaine de l'environnement. Il est donc nécessaire de plus associer les établissements aux manifestations EEDD.

Il faut non seulement envisager de collaborer avec de nouveaux types de structures (jardin botanique, AMAP) mais aussi d'autres territoires. La coopération internationale dans les programmes permet non seulement la comparaison à d'autres réalités, mais aussi d'intégrer la dimension « coopération Nord-Sud » dans les perceptions.

